REPUBLIQUE DU BENIN
-=-=-=-=-=-=-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-=-=-=--=-=-=-

DECRET N° 2012-562 du 31 decembre 2012

Chargeant **Monsieur Raphaël EDOU**, Ministre de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire de l'intérim de Madame **Dorothée A. KINDE GAZARD**, Ministre de la Santé pour compter du **22 Septembre 2012**.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.

Vu la loi 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;

Vu le Décret 2012-357 du 12 octobre 2012 portant la composition du Gouvernement.

DECRETE

Article 1er : Pour compter du Lundi 29 octobre au 05 novembre 2012, **Monsieur Raphaël EDOU**, Ministre de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire est chargé de l'intérim de Madame **Dorothée A. KINDE GAZARD**, Ministre de la Santé pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 31 decembre 2012

Le Président de la République
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,

Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 10 - AN 6 -CC 2 -CES 2 - HAAC 2 - MDN 2 - PM/CCAGEPPPDDS 4 - SGG 4 - Autres Ministres 26